

Délibération n°
2023.001

Séance du 02/02/2023
N° ordre : 01



Nombre de Conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 17
- Excusés : 10
- Votants : 21
dont 4 pouvoirs

**VOTE : délibération
adoptée avec**

POUR	21	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET :

**AFFAIRES
BUDGETAIRES**

Débat d'orientation
budgétaire (DOB)

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 06/02/2023

Date de télétransmission
en préfecture : 06/02/2023

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux février deux mil vingt-trois à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle d'honneur) sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2023

PRESENTS : Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Dominique PAROUTOT, Anne-Marie OUMEDJKANE, Michel CENDRA-TERRASSA, Martine JUGIE, Marie-Paule TOURNADOUR, Bernard GILLET, Henri ROSENDO, Denis LOUBRIAT, Elisabeth DEJEAN, Olivier BOUDY, Céline CHASTIN, Geoffrey GIBERT, Jérôme MIRAT, Brigitte NIRONI, Stéphane RAYNAUD.

EXCUSES : Alain ISELIN, André CHASTAN (pouvoir donné à Olivier BOUDY), Thierry DUPONT (pouvoir donné Alain LAPACHERIE), Sylvie POLOMACK, Evelyne ROULEAU, Nathalie BIGEAT-MARCOU (pouvoir donné à Denis LOUBRIAT), Nathalie EL KEJJAOU (pouvoir donné à Dominique BORDEROLLE), Elisabeth GODIN-SAULIERE, Sophie FAGLAIN, Baptiste POUMEAU.

SECRETAIRE : Anne-Marie OUMEDJKANE

Vu l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil,

- après avoir pris connaissance du rapport d'orientation budgétaire 2023 présenté par Madame BORDEROLLE, adjointe aux Finances.
- après avoir entendu les précisions et explications fournies par l'adjointe à la demande des membres de l'Assemblée,
- après en avoir délibéré,

VOTE le rapport présenté au titre du débat public sur les orientations budgétaires de la Commune pour 2023.

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 2 février 2023

Le Maire,



Alain LAPACHERIE